Compte-rendu de l'Assemblée générale
du Syndicat National des Moniteurs Cyclistes Français
Vendredi 26 novembre 2023 – Grenoble (38)

Adhérents présents : Sébastien AUBERT, Vincent BONNET, Jean Louis CABUT, Jérôme CASAGRANDE, Jean Baptiste CLEVENOT, Jordanne COUDERC, Simon DEFOUR, François FERRER, Jean Pascal FIORE, Kévin GAUTIER, Alain GIRARD, Félix GROIZARD, Christophe IMBERT, Aymeric JALBAUD, Thierry JALBAUD, Simon MASI, Samuel MORRIS, Mathieu PACO, Samuel PERIDY, Samuel POUGNET, Yannick PRZYBOR-LARSEN, Bertrand RABATEL, Simon ROGIER, Gilles ROULET, Julien SCHMITZ, Vincent TONNAIRE.

Adhérents présents en visio : Florian BOUTEILLER, Franck CHAPPAZ, Sylvain TODESCHINI, Thomas HONORE, Sylvain CAPET, Claude DROUSSENT.

Non-adhérent présent : David RODRIGUEZ (IFV)

Partenaires présents : Loic ANTOINE (Agori), Tiphaine CHEVEAU (Génération vélo), Manon DELENNE (Maidais), Thierry DIDION (Abus), Jonathan GOMONT (Lokki), Agathe GUERUT (Sherpa), Fabien MIFSUD (Agori), Anne NOIRET (Maidais), Eric PIQUET-GAUTHIER (MMA), Pierre RUDY (Abus)

Salarié adhérent : Julien REBUFFET

Salariés non-adhérents : Elise CHARROT, Xavier GIRARD, Nelly BAUDA.

Excusés : Luc BERNARD, Matteo DUBILLOT, Ludwig DAGOREAU, Pierre VERGNE, Sébastien ISENMANN , Antoine RACHMUHL, Sébastien HENRY, Yoann MEUNIER, Fabrice DUQUESNOY , Gilles BERGERAS, Solène BOUISSOU, Serge CEDET, Laurent CHERBONNEL , Franck GARNIER , Francis BASSAT, Patrice RICHERT, Ali GIBB, Jacques GADOIN, Arnaud CURTOLO, David SPITERI, Jean-Marc TAVIGNOT, Olivier BLACHERE, Victor PETIT, Arnaud ROTA, Sylvain MEUCCI, Mathieu NAIL, Vincent AUBRY, Alexandre BELLEDENT, Franck SGAMBATO, Pascal BODET, Frédéric SOUCHE, Guy DELEPAU, Guillaume BOINET, Antonio FERREIRA, Didier TROUVEL, Sébastien STRIDE, Brieuc RAYMOND , Sorana BIRSAN, Frédéric AZZOLIN, Laurent BERTOLINI, Laurent SCHWOEHRER, Julien MIAILLE, Florian SCHWEY , Guihèn MISTRE, Bruno VALCKE, Florian LANDOWSKI, Mathilde SAHUGUET , Sylvain LELONG, Marie-Laure HEITZ, Gabriel BRUNIER, Manuel SIMONOT, Jean-Luc ANDRÉ, Thomas HONORÉ, David BRASSAC, Christophe LERAY, Patrice BONFAND, Timothée LEDOUX, Olivier Le MONNIER.

Ordre du jour

Introduction

1- Intervention des partenaires
2- Intervention IFV - présentée par Florian Bouteiller
3- Bilan moral - présenté par Simon Rogier
4- Bilans financiers - présenté par Fabien Mifsud
5- Bilan d'activité 2022-2023- présentation synthétique par l'équipe MCF
6- Mise à jour des statuts du SNMCF
7- Point sur les questions d'assurance - présenté par SAGA MMA
8- Sujets d'actualité - présentés par Anne Noiret MAIDAIS
9- Focus sur la réalisation des nouveaux carnets BIKER
10- Focus sur le dispositif Génération Vélo - présenté par Tiphaine Cheveau
11- Questions diverses
12- Élections - présentation de la candidature et votes

Clôture de l'AG

Introduction

L'Assemblée générale a été ouverte par Simon Rogier, Président du Syndicat MCF. Il a tenu à remercier l'équipe du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes pour son accueil à l'occasion de cette édition 2023.

1- Intervention des partenaires

- **Crédit Agricole - Raphaël Eydoux - Chargé de Projets RSE et Silver Économie**

Raphael Eydoux est ravi d'accueillir l'assemblée générale du syndicat pour la 2ème année et souhaite la bienvenue à tous.
Il a mis en lumière le déploiement d'un plan « mobilité collaborateur » au sein du Crédit Agricole. Ce plan a été mise en place suite à la réalisation d'un bilan carbone.
Ce plan se traduit par l'incitation au covoiturage avec bonification et par l'achat de 200 vélos électriques qui sont mis à disposition des salariés.
Il termine en réaffirmant le souhait du Crédit Agricole de développer le partenariat mis en place en 2022 avec MCF.

- **Magasins Sherpa - Agathe Guérut - Chargée de Communication et Community Manager**

Agathe Guérut prend la parole pour présenter l'enseigne des magasins Sherpa. Cette dernière regroupe à ce jour 117 magasins dont 97 en station de sports d'hiver, ce qui en fait une enseigne avec une très forte activité saisonnière.
Depuis 4 ans, de nouveaux services sont proposés aux clients comme le prêt de matériel à raclette par exemple, mais aussi et surtout avec l'installation de 50 bornes de recharge en collaboration avec Bosch.
Le partenariat avec MCF, qui a vu le jour en 2023, a été construit autour de ce service et s'article principalement sur la promotion du VTTAE. Pour mettre en avant notre vision commune sur les évolutions des usages en montagne, une série de vidéos en 6 épisodes a vu le jour. MCF ayant joué un rôle d'expert en apportant des conseils sur la prise en main et la pratique du VTTAE en montagne.

2- Intervention IFV - présentée par Florian Bouteiller -Directeur Institut de Formation du Vélo.

Florian Bouteiller intervient en visioconférence.

Il débute par une rapide présentation de l'IFV. Ce dernier est un centre de formation qui a pour objectif de pour former les futurs monitrices et moniteurs de vélos, mais également de proposer des actions de formations continues.
L'association est une antenne du syndicat MCF, les deux structures ayant les mêmes dirigeants.

L'IFV a connu une croissance importante en 2023 avec notamment :

- 2 promos DE VTT, 2 promos BP activités du cyclisme, 2 promos CQP AMV
- La mise en place de deux nouvelles formations mécaniques diplômantes en partenariat avec l'institut National du cycle et du motocycle et avec l'Union Sport et Cycle
- Le développement des 3 antennes de Paris, Lille et Mulhouse qui forment principalement des CQP AMV et sur Génération Vélo
- 650 stagiaires
- De meilleures conditions d'accueil et de travail (nouveaux bureaux, nouvelles salles de cours, 2 ateliers, un magasin fictif)
- Le passage avec succès de l'audit partiel concernant la qualification Qualiopi qui permet notamment de collecter les fonds des financeurs publics.

Les travaux communs avec MCF se poursuivent avec notamment l'AMI Génération Vélo (FUB) pour accompagner les moniteurs sur l'enjeux mobilité SRAV, le travail auprès de la FFC sur la réforme future des diplômes de l'encadrement, le développement des nouveaux carnets Biker et enfin la participation commune aux travaux de structuration de la filière cycle.

Florian Bouteiller termine en affirmant son souhait de réussir à remobiliser les moniteurs sur les formations continues et rappelle qu'un financement est possible via les OPCO. L'équipe de l'IFV est ouverte pour échanger avec les moniteurs sur leurs besoins.

Le diaporama de présentation est disponible via ce lien

3- Bilan moral présenté par Simon Rogier – Président – Syndicat MCF

La parole est donnée à Simon Rogier qui commence son bilan moral en soulignant que la saison 2022-2023 a été très riche pour le syndicat.

Le métier de moniteur de vélo est en pleine évolution et mutation comme le montre par exemple le développement des formations au sein de l'IFV. Le syndicat se doit de se positionner sur les nouvelles demandes et pratiques comme la mécanique ou encore la mobilité urbaine, sans oublier malgré tout l'essence du métier qui reste l'encadrement.
Ainsi, le déploiement du SRAV, en collaboration avec Génération Vélo, représente une belle opportunité pour les moniteurs de développer leur activité. A ce jour trop peu de moniteurs MCF sont référencés sur la plateforme dédiée au SRAV. Simon Rogier incite donc tous les moniteurs à promouvoir ce dispositif.

Il regrette cependant le peu de présents aujourd'hui.

Les deux structures, IFV et syndicat comptent à ce jour 20 salariés : 16 au sein de l'IFV et 4 au sein du syndicat.

5 élus bénévoles font partie du bureau et toutes les bonnes volontés qui souhaitent découvrir le syndicat de l'intérieur et contribuer à rendre son travail encore plus efficace sont les bienvenues.

Aurore Provent a quitté le syndicat en début d'année 2023 après 9 ans à son service, cependant Simon Rogier se réjouit de sa récente arrivée à l'IFV. Elle pourra ainsi continuer à apporter son expertise du métier.

L'équipe du syndicat est dirigée par Julien Rebuffet, qui suit de près les évolutions et reformes du métier en fournissant une mission de représentation et de défense du métier au contact des différents acteurs de la profession et des institutions notamment.

Nelly Bauda est arrivée en septembre 2023 pour reprendre le poste administratif, elle est à votre écoute au quotidien.

Xavier Girard, arrivé en avril 2022, continue son excellent travail sur la centrale qui connait cette année un développement important.

Elise Charot, en charge de la communication et des évènementiels depuis maintenant un peu plus d'1 an apporte une vraie plus-value.

Enfin l'équipe du syndicat a déménagé en juillet dernier pour intégrer un bureau plus grand, ce qui a bien évidemment amélioré leurs conditions de travail.

Simon Rogier termine en remerciant donc l'équipe pour son travail au quotidien

Le bilan moral est adopté à la majorité (26 voix pour - 1 contre)

4- Bilan financier présenté par Fabien Mifsud – Cabinet Agori

- Syndicat MCF

L'activité globale est en hausse de 8.8%.

Les ressources associatives (adhésions) sont également plus importantes ce qui s'explique évidement par l'augmentation du nombre d'adhérents ainsi que du coût de l'adhésion.
Il n'y pas eu de vente marchandises sur l'exercice du au problème de fournisseur.

Les charges de fonctionnement augmentent de 11.5% et se structurent différemment que sur l'exercice précédent à savoir :

- Augmentation du poste « autres services extérieurs » (cotisations professionnelles) qui s'explique par l'adhésion cette année à « Union Sport et cycle ». Julien Rebuffet précise que cette adhésion a effectivement un coût mais qu'intégrer ce réseau, qui est la première organisation professionnelle de la filière sport et loisirs, est important pour mener des combats et rester en veille sur les sujets liés notamment aux modèles économiques loisirs sportifs marchands.
- Diminution des dépenses communication (site internet en 2021-2022), des frais postaux et commination (moins d'envoi).
- Charges de personnels sont en hausse mais le syndicat compte désormais quatre temps pleins et a dû faire face à des mouvements de personnels qui ont eu un coût.
- La trésorière est légèrement en baisse mais s'explique simplement par le fait d'avoir moins de dettes et plus de créances.

Le résultat de l'exercice 2022-2023 est de 24 823€.

- EURL MCF

Le chiffre d'affaires (300 000€) est en légère baisse mais la marge globale est, quant à elle, en hausse de 25.7%. Ce qui permet in fine de dégager deux fois plus de marge en valeur.

La baisse sur les prestations de services est due à une animation en moins cette saison.

La refacturation par le syndicat du temps de travail du poste dédié explique la hausse des charges de fonctionnement.

Les fonds propres sont consolidés ce qui solidifie la structure en cas de coup dur.

Le résultat de l'exerce est de 13292€

Les bilans financiers *sont adoptés à la majorité (26 voix pour - 1 contre)*

5- Bilan d'activité 2022-2023 - présentation synthétique par l'équipe MCF

Nelly Bauda fait une brève présentation des chiffres clés concernant la réparation des adhérents que vous pouvez retrouver ci- après.

La mise en place d'un nouvel outil de gestion des adhésions sera un des axes d'amélioration pour la nouvelle saison.

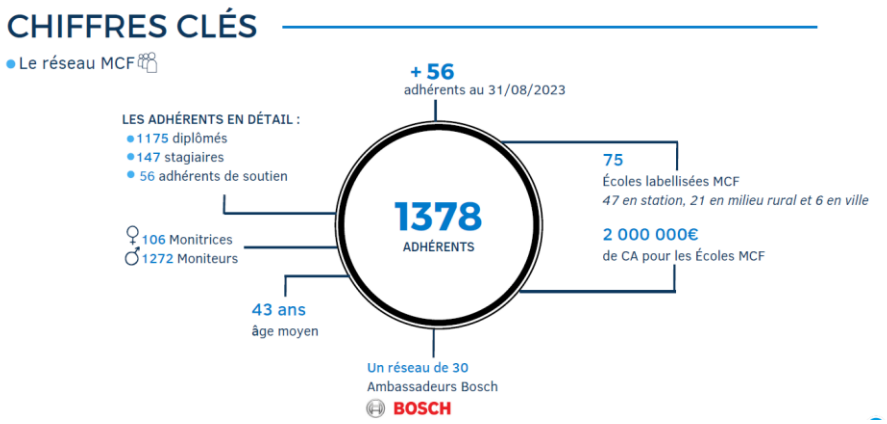

Elise Charot continue le bilan d'activité en présentant les actions menées en communication et événementiel.

Elle met en avant l'audience du Vélo Club du 16 juillet 2023 qui permit au « maillot MCF » d'être vu par 3.6 millions de téléspectateurs.

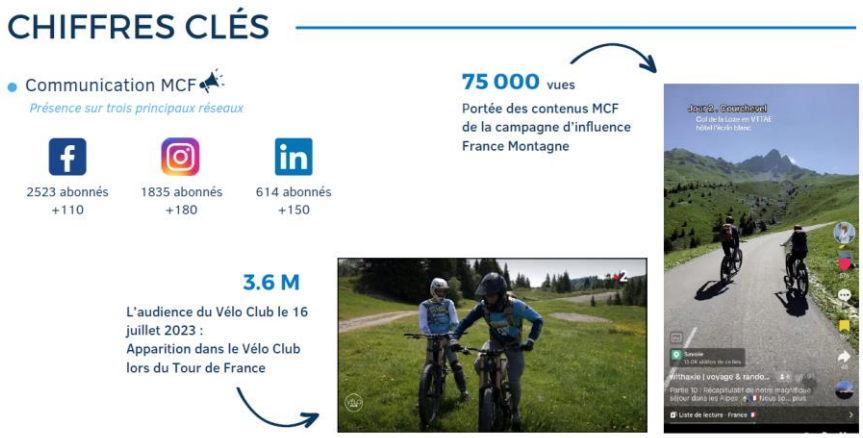

La campagne menée en partenariat avec Sherpa a également eu de belles retombées avec 1.6 million d'impressions. Merci à Simon Masi et Véronique Dupré pour leur investissement.

Xavier Girard reprend les grandes lignes de l'activité de la centrale d'achat :

Le chiffre d'affaires global de la centrale est en léger recul (-7%) par rapport à l'exercice précédent.
La marge commerciale globale progresse, portée par la refonte des marges affiliées aux ventes de vélos, son taux passe de 7.7% à 18.15%.

Le pourcentage de marge réalisée sur les ventes de vélo progresse de 14%. Les ventes de vélos représentent dans le résultat global de l'EURL la part la plus importante des revenus de l'EURL avec 85%, devant les animations (7%) et les outils pédagogiques/tenues (3%).

Les ventes attribuées aux accessoires de vélos progressent de 50%, passant de 3 718€ à 5 601€

Les ventes de tenues reculent de 37% due au problème rencontré avec les fournisseurs pour le réassort.

Les ventes d'outils pédagogiques ont diminué de 20% par apport à l'exercice précédent.

La baisse de recettes sur les prestations de services / animations s'explique par l'absence de participation au Vélo en Grand cette année.

CHIFFRES CLÉS

- Évolution du CA et marge commerciale
  de l'EURL

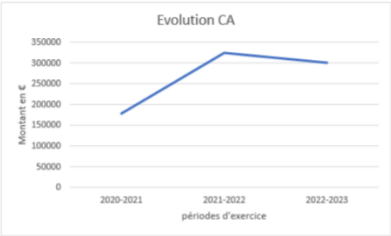

CHIFFRES CLÉS

- Évolution du CA et marge commerciale
  de l'EURL

La vente de vélos :

61 commandes

232 725€ montant total des commandes

2.5 nombre moyen de vélos par commande

Le bilan d'activité est adopté à la majorité (26 voix pour - 1 contre

6- Mise à jour des statuts du SNMCF

Julien Rebuffet précise que la mise à jour des statuts proposée à l'assemblée est essentiellement de l'ordre sémantique afin d'être en corrélation avec les appellations des diplômes notamment, mais aussi de permettre l'adhésion aux personnes morales.

L'adhésion pour les personnes morales permet de répondre aux demandes des moniteurs qui sont de plus en plus nombreux à exécrer sous ce statut. La responsabilité civile permettant ainsi de couvrir l'ensemble des salariés de la structure. Il faudra cependant être vigilants sur les mises à jour notamment en cas de changements de dirigeants.

Florian Bouteiller formule une remarque sur l'intitulé « titulaires du CQP Patrouilleur VTT » (Titre I – article 3) et propose de modifier l'appellation comme suit « titulaires d'une formation patrouilleur VVT ». Cette modification sera faite.

La modification des statuts est adoptée à la majorité (26 voix pour - 1 abstention)

7- Point sur les questions d'assurance présenté par Eric Piquet-Gauthier - SAGA MMA

- **Rappel des principes de base de la “responsabilité civile”**

Il s’agit des dommages causés aux autres, qu’ils soient matériels ou corporels. Il faut l’existence d’une faute pour que la responsabilité civile soit mise en cause. Un sinistre est ouvert lorsque la personne lésée met en cause l’auteur du dommage.

- **Attitude à adopter lorsqu’un donneur d’ordre fait une demande “hors” compétence**

Si un donneur d’ordre fait une demande interdite par la réglementation (ex emprunter un sentier interdit) ou hors compétence il faut savoir que la décision finale appartient au moniteur qui sera mis en cause en cas d’accident ou de verbalisation.

- **Rappel sur l’évolution de la réglementation sur les trottinettes électriques**

Les trottinettes électriques sont désormais considérées comme des véhicules terrestres à moteur, ce qui oblige à avoir une assurance auto. Depuis le 1er septembre l’âge légal pour les conduire est passé de 12 à 14 ans. Il faut savoir que les accidents graves corporels ont augmentés de 36 % en 1 an. Ainsi la réglementation est la suivante : assurance auto obligatoire, pas de passager, ne pas emprunter les routes dont la limitation de vitesse dépasse les 50km/h, le casque est recommandé, le port du gilet jaune est obligatoire la nuit.

- **Préparation physique des clients**

Il faut se rappeler que ce sont les prérogatives du diplôme qui sont prises en compte pour l’assurance responsabilité civile. Ainsi proposer et encadrer de la préparation physique (ex salle de musculation) est possible si les prérogatives du diplôme le permettent. Il est également judicieux de rappeler ici l’importance de l’obligation de moyens.

- **Fourniture des repas**

Une formation est dispensée par les services vétérinaires à ce sujet. Cette formation est indispensable pour être couvert par l’assurance. Ces services peuvent également être sollicités pour toutes questions sur la règlementation des repas.

- **Déclaration de sinistre systématique**

La déclaration systémique d’un sinistre est vivement recommandée et ce même s’il n’y a pas de dégâts apparemment. En effet une mise en cause plusieurs mois après l’accident peut se produire. Le délai de recours étant assez important.
Il est recommandé de procéder à la déclaration dans les 5 jours après l’accident pendant que la mémoire est fraiche.

8- Sujets d'actualité présentés par Anne Noiret & Manon Delenne – MAIDAIS

Anne Noiret et Manon Delenne commencent par remarquer qu’il n’y a pas de grandes évolutions cette année.

Les principales informations à retenir :

- La facturation électronique ne sera finalement pas obligatoire à compter du janvier 2024. Des informations à ce sujet seront disponibles au printemps prochain.
- L’ensemble des fiches pratiques ont été mises à jour et seront prochainement en ligne sur l’espace pro MCF.

- Les couveuses d'entreprises sont un modèle intéressant pour accompagner les stagiaires ou les moniteurs en début d'activité. Cependant les RC pour l'ensemble des activités couvées sont difficiles à trouver.
- Concernant le SRAV il pourrait être possible d'obtenir un numéro de formateur pour pouvoir être exonérer de TVA sur cette prestation afin de rester concurrentiel et ne pas dépasser le seuil de franchise. Cette possibilité demande encore à être confirmer par les services fiscaux. A noter que la sectorisation de l'activité est importante concernant la franchise de TVA.

Il est rappelé que MAIDAIS est un service à disposition des adhérents et qu'il ne faut pas hésiter à prendre contact par mail ou par téléphone en cas de besoin d'information sur un sujet administratif ou fiscal.

A noter que l'association sera fermée de mi-décembre à mi-janvier.

9- Focus sur la réalisation des nouveaux carnets BIKER

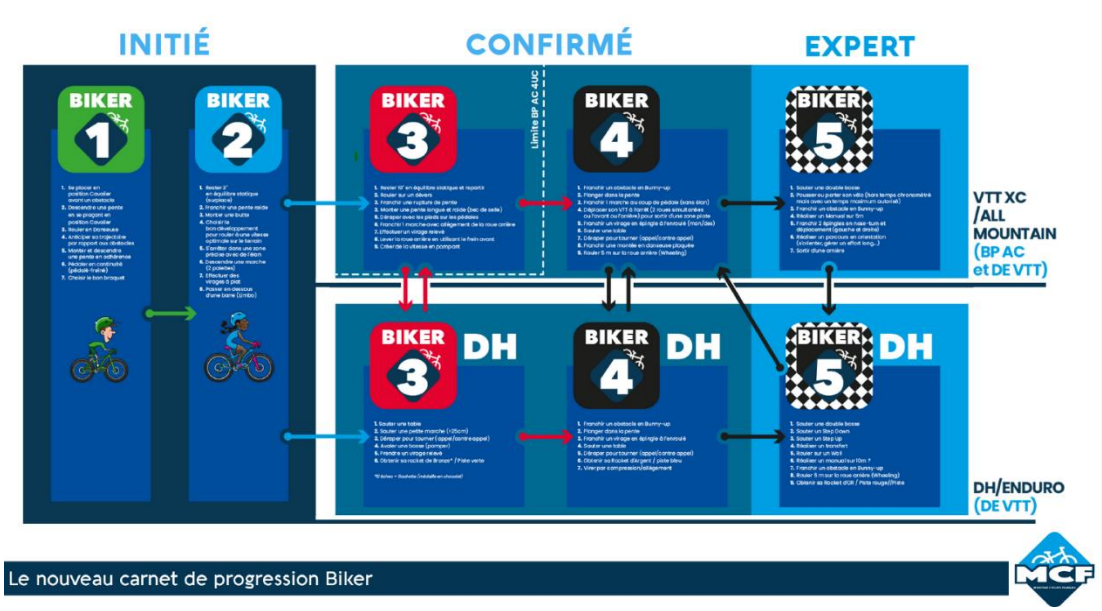

Un état des lieux est fait par Simon Deffour et Félix Groizard, élus référents de ce projet d'ampleur, qui est réalisé collectivement et collaborativement. Ils soulignent qu'ils sont preneurs de retours d'expérience des utilisateurs des outils pédagogiques.

Pour rappel, les nouveaux carnets proposeront 5 niveaux au lieu de 4 et un « Biker DH » à partir du niveau 3 pour répondre à la demande de la clientèle montagne.

Les nouveaux carnets seront finalement disponibles qu'en novembre 2024. Un séminaire de 2 jours avec le groupe de travail sera programmé afin de finaliser le carnet essentiellement sur la partie DH. Un travail important de relecture sera nécessaire avant la mise en page et l'édition.

D'autre part, une harmonisation en lien avec le mémento (couleurs, termes) a été adoptée (couleurs connues, harmonisation des termes…). Enfin, une attention particulière a été portée sur la mixité des personnages, l'environnement et la mécanique seront aussi présents dans les nouveaux carnets.

10- Focus sur le dispositif Génération Vélo – Thiphaine Cheveau - Animatrice Région AURA

Génération Vélo permet de faciliter le déploiement du dispositif Savoir Rouler à Vélo en accompagnant notamment les collectivités et les intervenants lors de sa mise en œuvre.

Pour cela les 3 leviers de Génération vélo sont :

- L'accompagnement grâce à un réseau d'animateurs régionaux
- Le financent et le co-financement
- La formation

A ce jour, sur 653 intervenants référencés sur la plateforme Génération Vélo, 37% sont affiliés au SNMCF, soit 248 moniteurs inscrits sur près de 1400 adhérent (18% seulement).

Cependant, le SRAV et Génération Vélo représentent un véritable potentiel pour les MCF :

- Complémentaire à une activité touristique ou de loisir (temps scolaire, périscolaire, extrascolaire…).

- Liens avec les collectivités en direct ou via des partenariats avec les autres fédérations (le milieu associatif a des portes ouvertes auprès collectivités).

- Une génération prête à se déplacer à vélo au quotidien sera une génération prête à utiliser son vélo en loisirs, en vacances et potentiellement intéressée par une pratique sportive du vélo.

Pour information le webinaire MCF x Génération Vélo du 16 novembre dernier est disponible sur l'espace pro.

Lien vers la présentation diffusée lors de l'AG.

11 - Questions

Selon les statuts les questions devaient être préalablement envoyées 15 jours avant afin d'être aborder lors de l'AG.

Une seule question a été posée.

Question de Bertrand Rabatel :
« Quelle est la stratégie du SNMCF à moyen et long terme pour développer la reconnaissance des professionnels de l'encadrement cycliste sur un marché en pleine expansion, et quels sont les moyens prévus pour y parvenir ? »

Réponse de Simon Rogier et Julien Rebuffet :

Notre métier est en pleine mutation, mutation vers une ADN plus urbaine, tournée vers la mobilité. Il y a 15 ans il n'existait qu'un seul diplôme pour encadrer la pratique. Aujourd'hui, le public est lui aussi différent. Le tourisme sportif à vélo par exemple devient également reconnu.

Le syndicat se doit de s'ouvrir et d'élargir sa vision de l'encadrement comme en témoigne la présence ici de la FUB avec Génération Vélo.

L'adhésion au réseau Union Sport et Cycle va aussi nous permettre de côtoyer différents acteurs du monde économiques et sportifs. Nous pourrons ainsi mieux anticiper les mutations à venir.

Un travail d'harmonisation au niveau européen est également en route, ainsi qu'un travail concernant la structuration de la filière vélo

Le syndicat se doit de porter la parole des moniteurs, de s'ouvrir à tous les diplômés, de défendre la profession, tout en fédérant. La meilleure promotion de notre métier est celle faite par les moniteurs eux-mêmes.

L'objectif des 4 dernières années (dernier mandat) était le rapprochement avec la FFC, celui des 4 prochaines années (mandat à venir) sera de se positionner sur la mobilité urbaine tout en restant mobilisé sur l'activité VTT qui représente le plus gros du marché de l'encadrement. La communication sera alors primordiale afin d'attirer les profils urbains.

Ces actions se font avec les moyens humains et financiers actuels du syndicat qui, pour information ne perçoit pas de subvention. L'EURL est un moyen de générer des revenus qui nous permettront d'investir.

11- Élections – Présentation de la candidature & votes pour le poste de Président

Julien Rebuffet présente le déroulement du vote et de ses modalités.

Simon Rogier est le seul candidat pour le poste de président.

Un temps de vote est laissé aux adhérents.

A l'issue du vote, les résultats sont les suivants :

- Simon ROGIER : 24 bulletins / 22 votes pour.
Simon ROGIER est donc réélu Président.

La séance est levée à 20h, les adhérents sont invités à se retrouver autour d'un apéritif.

A noter que le bilan d'activité, les bilans financiers ainsi que la grande majorité des documents évoqués dans ce compte-rendu sont accessibles via le Site MCF Pro :

https://pro.moniteurcycliste.com/telechargements/

L'équipe MCF reste disponible si nécessaire.